

Introduction à la responsabilité d'entreprise

Aperçu de la responsabilité d'entreprise et du développement durable à RBC®



RBC est l'une des institutions financières les plus réputées au monde et, à ce titre, elle entend assurer à ses actionnaires une croissance rentable à long terme. En outre, nous sommes reconnus comme l'une des entreprises championnes du développement durable à l'échelle mondiale. Ayant ouvert nos portes en 1864, nous comprenons clairement les exigences associées à la création de valeur à long terme.

Le sens d'une expression

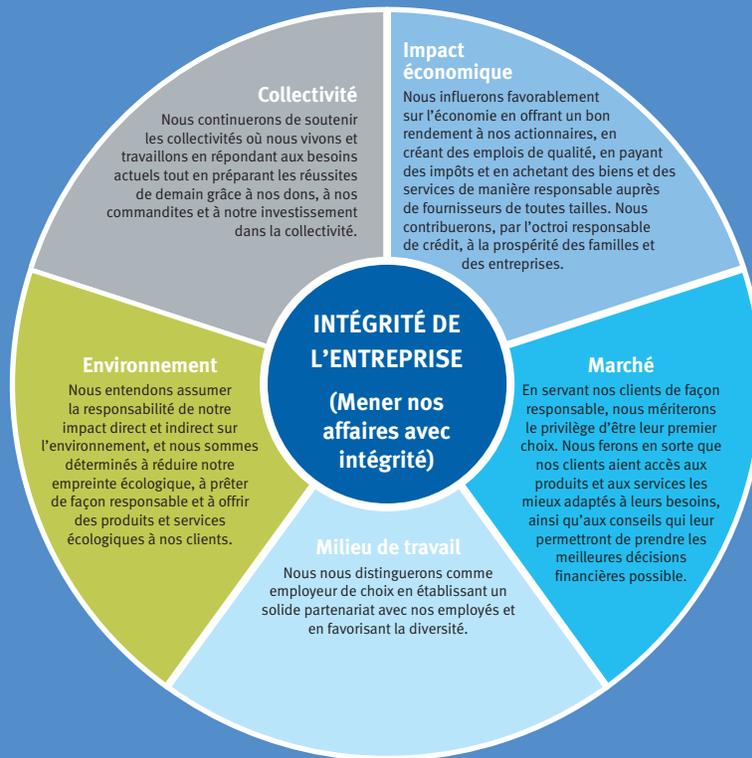
La définition de « responsabilité d'entreprise » fait l'objet de bien des débats depuis plusieurs années. Pour certains, l'expression désigne un programme de dons caritatifs, alors que pour d'autres, elle fait référence au bénévolat des employés ou aux relations avec la collectivité. Les choses se compliquent en raison de l'emploi d'autres expressions semblables : responsabilité sociale (ou sociétale) de l'entreprise, durabilité, gestion Triple P ou triple résultat, entreprise citoyenne et valeur partagée.

Selon nous, les mots utilisés pour désigner une réalité sont importants et chacune de ces expressions a un sens distinct. Nous considérons la responsabilité d'entreprise, ou la citoyenneté d'entreprise, comme une façon de mener nos affaires de sorte à avoir une incidence positive sur la société, l'environnement et l'économie.

Pour nous, faire preuve de responsabilité d'entreprise signifie nous comporter avec intégrité, ce qui suppose l'adoption de toutes les bonnes pratiques d'exploitation des sociétés fondées sur des principes sains en matière de développement durable. La responsabilité d'entreprise porte sur nos comportements et nos actions.

Il ne s'agit pas d'un seul programme, géré par un seul service. Il s'agit de saine gouvernance. Il s'agit de pratiquer une solide gestion du risque, d'offrir un bon rendement aux investisseurs, de bien protéger les consommateurs, d'entretenir des relations étroites avec les collectivités et de gérer les ressources humaines et les relations avec le personnel selon les principes les plus progressistes. Il s'agit également d'exercer une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, de payer notre juste part d'impôts et de respecter les lois.





Foire aux questions

Qui ou quel service est chargé de la responsabilité d'entreprise à RBC ?

À RBC, l'entreprise dans son ensemble et chaque employé doivent se comporter de manière responsable.

On peut dire qu'à RBC, la responsabilité d'entreprise est « fonctionnellement décentralisée », parce qu'elle est directement intégrée à nos activités.

Au niveau du Conseil d'administration, divers comités se partagent la responsabilité de l'intégrité de nos actions. Ces comités sont également responsables de nos programmes relatifs aux conditions de travail, aux marchés, aux collectivités et à l'environnement, ainsi que de notre bilan sur ces divers plans. Le Comité de la gouvernance du Conseil d'administration est responsable de la supervision de notre stratégie et de nos communications en matière de responsabilité d'entreprise.

Cela dit, certaines de nos parties prenantes, comme les acteurs du milieu de l'investissement responsable, désirent avoir accès à une

représentation globale et complète de la manière dont s'articulent les divers éléments de la responsabilité d'entreprise à RBC. Cette responsabilité est assumée à RBC par le groupe Citoyenneté d'entreprise, qui comprend les équipes Responsabilité sociale d'entreprise, Développement durable et Dons.

Comment puis-je obtenir un emploi lié à la responsabilité d'entreprise à RBC ?

La plupart des personnes qui se renseignent sur des emplois liés à la responsabilité d'entreprise cherchent à travailler dans le domaine des relations communautaires, des dons ou de la durabilité environnementale. Tout candidat potentiel à un emploi lié à la « responsabilité d'entreprise » à RBC doit garder à l'esprit que cette expression ne figure pas nécessairement dans le titre des postes de ce type.

Il importe de se rappeler que faire preuve de responsabilité d'entreprise signifie pour nous agir chaque jour avec intégrité. Or, la façon d'agir de l'entreprise ne relève pas d'un seul service, mais d'un vaste éventail de services, dont les suivants : Citoyenneté

d'entreprise (qui comprend la stratégie et la production d'information en matière de dons, de développement durable/ d'environnement et de responsabilité d'entreprise), Ressources humaines, Approvisionnement, Gestion du risque, Commandite communautaire, Image de marque et commandites, Services immobiliers, Affaires réglementaires et gouvernementales, Finances, Conformité à la réglementation et Communications.

Nous recommandons aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi de se montrer précises au moment de mentionner le domaine ou le secteur qui les intéresse.

Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de recruter à l'interne et d'accorder des promotions à nos propres employés, afin de permettre à ces derniers de continuer d'apprendre, de se perfectionner et de réaliser leur potentiel. Cependant, s'il n'y a pas de candidats qualifiés à l'interne, nous afficherons le poste sur le site rbc.com (et parfois sur des sites Web de tiers) en indiquant le domaine et le type d'expertise que nous recherchons.

Les personnes qui souhaitent travailler à RBC doivent postuler en ligne à rbc.com/carrieres.

D'accord. Dans ce cas, comment puis-je obtenir un emploi au Service des dons ?

RBC emploie une petite équipe de personnes spécialisées dans le domaine des dons qui travaillent à temps plein à son siège social mondial situé à Toronto. Les titulaires de ces postes ont une expertise et une expérience semblables à celles des directeurs responsables de l'octroi de prêts. Les deux types de fonctions nécessitent un sens aigu des affaires, une excellente capacité d'analyse, du tact et de solides aptitudes interpersonnelles. Nous pouvons aussi compter sur des spécialistes des dons dans les bureaux régionaux du Canada, ainsi que dans certains de nos bureaux internationaux. Ces personnes sont responsables des dons, des commandites de marketing, des communications avec les employés et les médias, ainsi que des communications d'entreprise à l'échelle locale. Lorsque nous devons pourvoir de tels postes, nous cherchons d'abord des candidats au sein de RBC. Si nous ne pouvons trouver de candidats appropriés à l'interne, nous affichons les postes sur le site rbc.com.

Quel budget RBC consacre-t-elle à la responsabilité d'entreprise ? Comment évaluez-vous le rendement de cet investissement ?

Ces questions nous sont posées régulièrement. Elles paraissent simples et les gens s'attendent à une réponse concise. Cependant, nous ne pouvons fournir ce type de réponse, en partie parce que nous ne traitons pas la responsabilité d'entreprise comme un programme unique ou une initiative relevant d'un seul service. Pour nous, la responsabilité d'entreprise est un mode

d'action fondé sur l'intégrité, et il est impossible de déterminer précisément ce que coûte cette façon d'agir.

Cela dit, si vous désirez connaître nos budgets en matière de dons et de commandites communautaires, consultez notre [brochure sur la responsabilité d'entreprise](#). Nous y indiquons les sommes totales affectées à des dons et à des commandites. Nous y indiquons également les montants des taxes et des impôts que nous payons et les sommes versées en salaires chaque année, le montant des achats effectués auprès de fournisseurs de toutes tailles partout dans le monde, ainsi que les sommes investies dans la formation et le perfectionnement de nos employés. Toutes ces sommes constituent également pour nous des investissements importants liés à la responsabilité d'entreprise.

Où les dons et les relations avec les collectivités se situent-ils dans ce tableau ?

Le soutien que nous apportons à la collectivité est un élément très important de notre approche globale de la responsabilité d'entreprise. Comme RBC est une société mondiale qui emploie plus de 78 000 employés et sert des millions de clients dans environ 40 pays, on attend d'elle qu'elle finance un large éventail de causes et soutienne l'action bénévole de ses employés – et nous sommes fiers de répondre à cette attente.

Comptant parmi les entreprises donatrices les plus généreuses au Canada et forte d'une tradition de philanthropie qui remonte à 1891, RBC appuie un large éventail d'initiatives liées aux arts, au sport, à la santé et au bien-être, à l'éducation ainsi qu'à des causes sociales et civiques. En outre, par l'intermédiaire de nos dons et de nos commandites, nous apportons un soutien actif et suivi dans des domaines

clés qui revêtent une importance stratégique pour nos clients et nos divers secteurs d'activité. Pour en savoir plus sur notre engagement communautaire, allez à rbc.com/collectivites-durabilite.

Est-ce que RBC offre du microcrédit ?

Certains considèrent le « microcrédit », ou « microfinancement », comme un moyen efficace de soulager la pauvreté dans les pays en développement. Le microcrédit est l'attribution, par des organismes ou des institutions financières, de prêts d'un faible montant (généralement de moins de 200 \$) à des particuliers, dont un grand nombre de femmes, pour les aider à créer ou à faire croître une petite entreprise qui leur fournira des moyens de subsister.

Ces prêts passent parfois par le service de détail d'une institution financière installée dans le pays ou dans une région défavorisée. La plupart des programmes de microcrédit sont offerts dans des pays en développement, mais ils commencent à apparaître dans certains pays développés.

On nous demande souvent si RBC participe au microcrédit. Non. Puisque nous n'offrons pas de services de détail à l'extérieur du Canada, des États-Unis et des Antilles, nous n'avons pas de réseau qui nous permettrait d'offrir du microcrédit dans les pays en développement.

Cependant, nous assurons des services à des personnes à faible revenu au Canada et aux États-Unis, et fournissons des conseils spécialisés sur le crédit et le financement à des petites entreprises au Canada et dans les Antilles. En outre, dans cette dernière région, nous soutenons des programmes de bienfaisance qui offrent des prêts d'un faible montant à des personnes qui en ont besoin pour étudier ou pour saisir des occasions d'affaires.



Et en 2012, nous avons lancé le fonds Générateur RBC^{MC}, capital de 10 millions de dollars visant le financement d'entreprises et de programmes qui s'attaquent aux problèmes sociaux et environnementaux tout en générant un rendement financier.

Quelle est l'approche de RBC pour la production de rapports sur le développement durable ?

Pendant plus de 500 ans, la méthode traditionnelle de présentation des résultats a porté exclusivement sur les résultats financiers, qui prennent en compte les éléments d'actif et de passif d'une entreprise, et ces résultats étaient produits essentiellement pour les actionnaires.

Toutefois, dans les années 1990, on a vu se répandre l'idée selon laquelle le bilan d'une entreprise comporte des éléments d'actif et de passif cachés. En d'autres termes, les actionnaires reconnaissent qu'on ne peut pas évaluer la qualité d'une entreprise en se fondant uniquement sur ses résultats financiers trimestriels. De plus en plus d'investisseurs croient maintenant qu'une société capable d'obtenir des résultats supérieurs dans la gestion du développement durable (notamment les pratiques en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance) a un avantage sur ses concurrents.

C'est pourquoi les investisseurs, les analystes et les clients demandent à des sociétés comme RBC de rendre compte de leur bilan environnemental et social. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un chercheur, un analyste en placements, un groupe de pression ou un client nous demande des renseignements sur nos politiques, nos produits, nos services et nos programmes dans les domaines se rapportant à la responsabilité d'entreprise. Or, si la présentation de rapports financiers est une pratique bien établie, la présentation d'information sur le développement durable (ou sur la responsabilité d'entreprise) continue de faire l'objet de débats quant aux indicateurs les plus pertinents et au mode de présentation à privilégier.

RBC a adopté une stratégie à plusieurs volets pour rendre compte de ses activités concernant le développement durable. Nous nous efforçons de présenter une quantité appropriée de détails sur les questions pertinentes pour chaque partie prenante, dans le format le plus approprié pour elle. Lisez le document [À propos de la communication sur la responsabilité d'entreprise à RBC](#) pour en savoir plus sur notre approche actuelle.

Comment choisissez-vous le contenu des rapports ?

Il n'est pas toujours facile de déterminer les paramètres que nous devrions mesurer, suivre et inclure dans des rapports. Des aspects importants pour certaines parties prenantes peuvent être sans intérêt pour d'autres, et il faut consacrer des ressources à chaque indicateur suivi.

Pour déterminer l'information à présenter, nous tenons compte de diverses parties prenantes et nous suivons un certain nombre de lignes directrices, de cadres de référence et de pratiques exemplaires, par exemple les lignes directrices de présentation d'information proposées par le Global Reporting Initiative, et nous consultons régulièrement des spécialistes qui nous aident à cerner les tendances dans ce domaine.

Est-ce que RBC produit un rapport sur la responsabilité d'entreprise ?

Oui. Nous produisons depuis 1999 un rapport sur la responsabilité d'entreprise dont vous trouverez la plus récente version à rbc.com/drpf. De plus, nous nous efforçons de fournir le degré approprié de détails sur les questions qui intéressent nos principales parties prenantes, au moyen des ressources suivantes :

- Notre [site Web sur la responsabilité d'entreprise](#), qui présente des renseignements détaillés sur nos programmes et notre rendement en matière de durabilité.
- Notre [Déclaration de responsabilité publique](#), accessible en ligne pour nos clients et le grand public. Il s'agit d'une exigence réglementaire pour

les sociétés de services financiers au Canada.

- Notre brochure [Faits saillants sur la responsabilité d'entreprise](#), offerte en succursale et en ligne, qui présente un résumé de nos engagements à l'échelle mondiale.
- Nos [documents d'information sur la responsabilité d'entreprise](#), qui présentent des renseignements très détaillés sur les politiques, les procédures et les programmes en cours dans des domaines pour lesquels nous fournissons de l'information depuis 2005 (intégrité/éthique des affaires ; incidence sur l'économie et l'environnement ; pratiques sur le marché, en milieu de travail et dans la collectivité).

Dans quels indices d'investissement socialement responsable (ISR) RBC figure-t-elle ?

RBC demeure bien cotée par les sociétés de recherche et continue de figurer dans les indices d'investissement socialement responsable (ISR). Pour connaître la liste des indices ISR dont nous faisons partie, allez à rbc.com/collectivites-durabilite/our-approach.html et cliquez sur « Reconnaissance ».

Quelles distinctions RBC a-t-elle obtenues en matière de responsabilité d'entreprise ?

Pour connaître la liste des distinctions obtenues par RBC et des indices dont elle fait partie, allez à rbc.com/collectivites-durabilite et consultez la section « Notre approche ».

RBC fait-elle de la publicité ou de la promotion liée à sa responsabilité d'entreprise ?

Nous préférons laisser parler les actes et, en général, ne recherchons pas les possibilités de publicité ou de marketing qui nous permettraient de promouvoir notre approche globale de la responsabilité d'entreprise. Cependant, nous faisons une promotion active de certains programmes clés de soutien à la collectivité, notamment nos engagements envers l'eau et les jeunes.



Pour en savoir plus, allez à rbc.com/collectivites-durabilite.
Veuillez adresser vos questions à corporateresponsibility@rbc.com.